COMMISSION MOSELLE LOISIR VÉTÉRANS

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 03/10/2022 à METZ

Présidence : M. MICHEL
Présents : MM. BENOUADAH - FOSSET - SEIBEL
Assistent : MM. KOENIG -VIGNERON (Délégués CD District) - MILLET (Représentant CDA)
Absents : MM. LECLAIRE - MESSAOUD

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Point sur le championnat :

La Commission déplore le report de, déjà, **seize** rencontres (voir ci-dessous) dont beaucoup suite à des défauts de licences validées même si les nouvelles équipes ont des circonstances atténuantes.
Elle demande aux clubs de ne plus reporter de rencontres (sauf terrain impraticable), les dates pour les reprogrammer n'étant que peu disponibles.
Elle rappelle que toute rencontre non jouée au 20.12.2022 sera annulée.

Groupe A :

La Commission prend note, avec regret, du retrait du club de Metz JS.

La Commission fixe comme suit les rencontres en retard dans ce groupe :

J1 : Ban St Martin US – Woippy ES le 30.10.2022
J2 : Montigny les Metz AS – Metz APM le 06.10.2022 (Accord entre les clubs)
Woippy ES – Metz FC le 11.12.2022
J4 : Montigny les Metz AS – Woippy ES le 13.10.2022 (Accord entre les clubs)
Metz CO – Metz FC le 12.10.2022 (Accord entre les clubs)

Informée par M. BENOUADAH, la Commission note que le club de Montigny AS disputera désormais ses rencontres à domicile le dimanche matin. Le service Compétitions du DMF et les clubs adverses sont priés d'en prendre bonne note.

Groupe B :

La Commission enregistre avec plaisir l'engagement du club de Fameck ES.

Rencontre Clouage AS -Yutz FC du 11.09.2022 non jouée :
La Commission prend connaissance des différents éléments du dossier, à savoir :
- Courriel du club de Yutz en date du 07.09.2022 demandant un report de la rencontre suite à un manque de licences validées après un engagement tardif validé par la Commission ;
- Courriel du secrétaire de la Commission en date du 08.09.2022 à l'attention des deux clubs autorisant le report ;
- Courriel du club de Clouange en date du 08.09.2022 refusant le report de la rencontre prétextant un « arrangement entre amis » ;
- Envoi de la part du club de Clouange au DMF d'une feuille de match manuelle indiquant l'absence du club adverse au coup d'envoi.

Après délibération et tout en regrettant le manque de sportivité du club de Clouange, la Commission décide : match perdu par forfait pour le club de Yutz FC sur le score de 3-0 mais compte tenu des circonstances, demande de ne pas appliquer de sanction financière.
De plus, elle rappelle au club de Clouange que même en cas d'absence de l'équipe adverse la FMI doit être utilisée sous peine de sanction financière.

Rencontre Veymerange CS – Rombas UL du 18.09.2022 non jouée :
La Commission prend connaissance du courriel du club de Rombas en date du 16.09.2022 signifiant son forfait pour la rencontre suite à un manque de licences validées.
En conséquence, elle décide : match perdu par forfait pour le club de Rombas UL sur le score de 3-0 mais compte tenu des circonstances, demande de ne pas appliquer de sanction financière.

Elle fixe comme suit les rencontres en retard dans ce groupe :

J1 : Rombas UL – Fameck ES le 30.10.2022

Florange US – Pierrevillers FC le 30.10.2022
J3 : Clouange AS – Fameck ES le 11.12.2022
J4 : Maizières ES – Yutz FC le 30.10.2022
Rombas UL – Richemont US le 11.12.2022
Fameck ES – Florange US le 18.12.2022
Fontoy US – Pierrevillers FC le 10.12.2022

Groupe C :

La Commission prend note, avec regret, du forfait général du club de Scy-Chazelles AS.

La Commission fixe comme suit les rencontres en retard dans ce groupe :
J1 : Magny RS – Amanvillers RS le 30.10.2022
Metz ESAP – Delme-Solgne EF le 29.10.2022
J3 : Metz ESAP - Amanvillers RS le 19.11.2022
J4 : Metz ESAP – Novéant FC le 26.11.2022

Les clubs concernés par ces rencontres ont la possibilité de s'entendre pour les disputer en semaine sous réserve d'en informer le service Compétitions du DMF et le secrétaire de la Commission.

Coupe de Moselle :

Déroulement général de la compétition :
Équipes engagées : 30 dont 6 qui ne disputent pas le championnat
Composition des groupes : 6 groupes de quatre équipes et 2 groupes de trois équipes.
Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les huitièmes de finale dont les rencontres seront désignées par un tirage au sort dans deux tableaux (T1 : équipes classées premières – T2 : équipes classées deuxièmes).
Calendrier du Tour préliminaire : J1 le 15/16.10.2022
J2 le 12/13.11.2022
J3 le 03/04.12.2022
MR le 29/30.10.2022, 10/11 et 17/18.12.2022, 25/26.02.2023

La Commission procède au tirage au sort pour constituer les huit groupes du tour préliminaire :

Groupe A	Groupe E
A.S. MONTIGNY LES METZ	F.C. METZ
ENTENTE SPORTIVE FAMECK	ENT. S. MAIZIERES
ENT. FOOT DELME SOLGNE	RENAISSANCE S. MAGNY
C.S. ORNE AMNEVILLE	U. S. F. FAREBERSVILLER 05

Groupe B	Groupe F
AM. DU PERSONNEL MUNICIPAL METZ F.C.	F.C. WOIPPY
U. LORRAINE ROMBAS	F.C. DE YUTZ
ESAP METZ	F.C. DE NOVEANT
U.S. VIGY	J.S. ARS LAQUENEXY

Groupe C	Groupe G
CERC.OM. METZ BELLECROIX	CERC.S. VEYMERANGE
F.C. PIERREVILLERS	A.S. CLOUANGE
ENT.S. RICHEMONT	ATHETIC CUVRY AUGNY
A. S. LES CÔTEAUX	

Groupe D	Groupe H
S.C. MARLY	ENT. S. WOIPPY
A.S. FLORANGE EBANGE	U.S. FONTOY
CHATEL CONQUISTADORS US	RENAISSANCE S. AMANVILLERS
F.C. MONDELANGE	

Le calendrier détaillé des rencontres, établi par le Secrétaire de la Commission, est joint en annexe et sera également diffusé prochainement par le Service Compétitions du DMF.
M. Vigneron informe la Commission que sa demande pour que le tirage au sort des demi-finales soit effectué avec celui des quarts des autres coupes de Moselle a été acceptée par le CD du District.

Démarrage du championnat Super Vétérans :

Onze clubs (un de plus que la saison dernière) du secteur de Sarrebourg sont engagés dans cette compétition.
Le calendrier a été établi et adressé à chacun des clubs.
Démarrage le 16 Septembre dernier pour la phase Aller jusqu'au 16 Décembre puis une phase Retour à partir de Mars 2023.

M. Koenig informe la Commission qu'il a créé un groupe WhatsApp pour diffusion des feuilles de match et des photos des rencontres.
Il indique aussi que la convivialité lors des troisièmes mi-temps est toujours assurée.

Prochaine réunion de la Commission : Lundi 28 Novembre 2022 à 18h30

Le Président de la Commission
Ch. MICHEL

Le Secrétaire de la Commission
Jean-Michel FOSSET